

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 01298

Numéro SIREN : 449 993 138

Nom ou dénomination : GDLX

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2022 sous le numéro de dépôt 7552

PKF ARSILON

Comptes annuels



Actif			Au 30/09/2021			Au 30/09/2020	
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé							
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires					
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
			Avances et acomptes				
			TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains					
		Constructions					
		Inst. techniques, mat. out. industriels					
		Autres immobilisations corporelles	10 033	10 033			
		Immobilisations en cours					
		Avances et acomptes					
			TOTAL	10 033	10 033		
	Immobilisations financières ^a	Participations évaluées par équivalence					
		Autres participations	391 977		391 977	391 977	
		Créances rattachées à des participations					
Titres immob. de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
		TOTAL	391 977		391 977	391 977	
Total de l'actif immobilisé			402 010	10 033	391 977	391 977	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements					
		En cours de production de biens					
		En cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
			TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances ^a	Clients et comptes rattachés					
		Autres créances	18 840		18 840	199 325	
		Capital souscrit et appelé, non versé					
		TOTAL	18 840	18 840	199 325		
Divers	Valeurs mobilières de placement	84 341	1 220	83 121	83 628		
	(dont actions propres :)						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	2 577 516		2 577 516	2 105 472		
		TOTAL	2 661 857	1 220	2 660 637	2 189 100	
Charges constatées d'avance							
Total de l'actif circulant			2 680 697	1 220	2 679 477	2 388 425	
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des emprunts							
Écarts de conversion actif							
TOTAL DE L'ACTIF			3 082 708	11 253	3 071 454	2 780 402	
Renvois : (1) Dont droit au bail							
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières							
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)							
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients		



Passif		Au 30/09/2021	Au 30/09/2020
Capitaux propres	Capital (dont versé : 66 000)	66 000	66 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	6 600	6 600
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 102 281	94 706
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation	872 708	2 482 574
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)		
	Situation nette avant répartition	3 047 589	2 649 880
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		3 047 589	2 649 880
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	18 264	125 015
	Total	18 264	125 015
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 131	5 044
	Dettes fiscales et sociales	470	461
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Total		5 601	5 505
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		23 865	130 521
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		3 071 453	2 780 402
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		23 865	130 521
(3) dont emprunts participatifs			

		France	Exportation	Du 01/10/2020 Au 30/09/2021 12 mois	Du 01/10/2019 Au 30/09/2020 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens - Services				
	Chiffre d'affaires net				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
Produits d'exploitation (2)	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				2 357
	Autres produits			0	0
	Total			0	2 357
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			8 987	8 270
	Impôts, taxes et versements assimilés			626	1 571
	Salaires et traitements				
Charges d'exploitation (3)	Charges sociales				130
	Dotations • sur immobilisations d'exploitation • sur actif circulant • pour risques et charges				
	amortissements provisions				
	Autres charges			0	14
	Total			9 613	9 987
Résultat d'exploitation		A		-9 613	-7 629
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			882 465	2 495 833
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
Charges financières	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			882 465	2 495 833
	Dotations financières aux amortissements et provisions			507	371
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			507	371
Résultat financier		D		881 958	2 495 461
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (E=A+B-C+D)		E		872 815	2 487 831



		Du 01/10/2020 Au 30/09/2021 12 mois	Du 01/10/2019 Au 30/09/2020 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total		
Résultat exceptionnel		F	
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
		-363	5 257
BÉNÉFICE OU PERTE (E-E-F-G-H)		872 708	2 482 574
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

PKF ARSILON

SAS GDLX
Annexe aux comptes
annuels
Date de clôture : 30/09/2021

Sommaire

DUPPLICATE CERTIFIÉE CONFORME
À L'ORIGINAL



1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
2	Principes, règles et méthodes comptables	3
3	Informations relatives aux postes du bilan	4
3.1	Actif immobilisé	4
3.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	5
3.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	6
3.1.3	Informations relatives aux filiales et participations	8
3.2	Actif circulant	8
3.2.1	Tableau des dépréciations de l'actif circulant	8
3.3	Autres informations sur l'actif	9
3.3.1	État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	9
3.4	Passif	11
3.4.1	Capitaux propres	11
3.4.2	Autres informations sur le passif	12
3.4.2.1	État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	12
4	Informations relatives aux postes du compte de résultat	14
4.1.1	Ventilation du chiffre d'affaires	14
5	Informations relatives à la fiscalité	15
5.1	Informations relatives au régime fiscal	15
5.2	Impôt sur les bénéfices	15
5.2.1	Intégration fiscale	15

1 Faits caractéristiques de l'exercice

Éléments significatifs liés à la COVID-19

La crise économique et sanitaire, conséquence de l'état d'urgence pour pandémie liée au Coronavirus Covid-19 prononcé par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) le 30 janvier 2020, constitue un événement significatif de l'exercice.

Comme il est recommandé par l'Autorité des Normes Comptables dans sa note du 18 mai 2020, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour en exprimer les principaux impacts sur ses comptes, sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière.

A titre d'information spécifique et pertinente sur les conséquences de cet événement pour notre entité sur l'exercice arrêté au 30 Septembre 2021, il est précisé que :

Cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de notre entreprise.

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables modifiant le règlement n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Opérations en devises :

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

Les comptes annuels ont été arrêtés en date du 14/01/2022.

3 Informations relatives aux postes du bilan

3.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214-15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

Immobilisations financières :

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables.

Les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges.

3.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorp.	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	-	-	-	-
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	10 033	-	-	10 033
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	-
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	10 033	-	-	10 033
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	391 977	-	-	391 977
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
	TOTAL IV	391 977	-	-	391 977
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	402 010	-	-	402 010

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

3.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Concessions et Brevets : 1 à 5 ans
- Constructions et aménagement des constructions : 10 à 50 ans
- Installations techniques, matériels et outillages industriels : 3 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 2 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		-	-	-	-
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agcts et amgts constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	10 033	-	-	10 033
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		10 033	-	-	10 033
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		10 033	-	-	10 033

3.1.3 Informations relatives aux filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeur comptable des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Réserv. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
SAS ALX TECHNOLOGIES 377 509 260	100 000	99,83 %	391 977		8 717 463	-
	4 331 102	882 460	391 977		1 255 081	
	Observation :					

3.2 Actif circulant

3.2.1 Tableau des dépréciations de l'actif circulant

Rubriques	Situations et mouvements			
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Autres	713	507	-	1 220
TOTAL	713	507	-	1 220

3.3 Autres informations sur l'actif

3.3.1 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	-	-	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	18 626	18 626
		Taxe sur la valeur ajoutée	214	214
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupe et associés	-	-	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	-	-	-
Charges constatées d'avance		-	-	-
TOTAL		18 840	18 840	-
Prêts Accordés en cours d'exercice			-	
Remboursements obtenus en cours d'exercice			-	

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

3.4 Passif

3.4.1 Capitaux propres

3.4.1.1 Capital social

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	2 640	66 000
Mouvements :		
Position fin de l'exercice	2 640	66 000

3.4.1.2 Variation des capitaux propres

Libellés	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin Exercice
Capital	66 000	-	-	66 000
Réserves, primes et écarts	101 306	2 007 575	-	2 108 881
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	2 482 575	872 708	2 482 575	872 708
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	2 649 881	2 880 283	2 482 575	3 047 589

Au cours de l'exercice, la société a procédé à la distribution de dividendes d'un montant de 475 000 Euros.

3.4.2 Autres informations sur le passif

3.4.2.1 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		5 131	5 131	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et	470	470	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		18 264	18 264	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		23 865	23 865	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice					-
Emprunts remboursés en cours d'exercice					-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture					-

3.4.2.2 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	3 403
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	470
Divers	-
TOTAL	3 873

4 Informations relatives aux postes du compte de résultat

4.1.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendue :	-	-	-
- Biens	-	-	-
- Services	-	-	-
Chiffre d'affaires net	-	-	-

5 Informations relatives à la fiscalité

5.1 Informations relatives au régime fiscal

• Résultat de l'exercice	+	872 708
• Impôt sur les bénéfices	+	- 363
• Résultat avant impôt	=	872 345
• Variation des provisions réglementées		
• Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	=	

5.2 Impôt sur les bénéfices

5.2.1 Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2014, la société SAS GDLX est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GDLX.

L'option a été renouvelée en date du 01/10/2019.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

Produits de l'exercice : 456 124 euros

Charges de l'exercice : 455 761 euros

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières du groupe.



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

GDLX

Société par actions simplifiée
Mas du Salaison
34740 Vendargues

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

Aux associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **GDLX** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel

permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 7 mars 2022

Le commissaire aux comptes

BMA Audit



Thomas Villesseche

Actif			Au 30/09/2021			Au 30/09/2020	
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé							
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires					
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
			Avances et acomptes				
			TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains					
		Constructions					
		Inst. techniques, mat. out. industriels	10 033	10 033			
		Autres immobilisations corporelles					
		Immobilisations en cours					
		Avances et acomptes					
			TOTAL	10 033	10 033		
	Immobilisations financières ^{a)}	Participations évaluées par équivalence	391 977		391 977	391 977	
		Autres participations					
		Créances rattachées à des participations					
Titres immob. de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
		Autres immobilisations financières					
		TOTAL	391 977		391 977	391 977	
Total de l'actif immobilisé			402 010	10 033	391 977	391 977	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements					
		En cours de production de biens					
		En cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis					
			Marchandises				
			TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances ^{a)}	Clients et comptes rattachés					
		Autres créances	18 840		18 840	199 325	
		Capital souscrit et appelé, non versé					
		TOTAL	18 840	18 840	199 325		
Divers	Valeurs mobilières de placement	84 341	1 220	83 121	83 628		
	(dont actions propres :)						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	2 577 516		2 577 516	2 105 472		
		TOTAL	2 661 857	1 220	2 660 637	2 189 100	
Charges constatées d'avance							
Total de l'actif circulant			2 680 697	1 220	2 679 477	2 388 425	
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des emprunts							
Écarts de conversion actif							
TOTAL DE L'ACTIF			3 082 708	11 253	3 071 454	2 780 402	
Renvois :							
(1) Dont droit au bail							
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières							
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)							
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients		

Passif		Au 30/09/2021	Au 30/09/2020
Capitaux propres	Capital (dont versé : 66 000)	66 000	66 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	6 600	6 600
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 102 281	94 706
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	872 708	2 482 574
	Situation nette avant répartition	3 047 589	2 649 880
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		3 047 589	2 649 880
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	18 264	125 015
	Total	18 264	125 015
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 131	5 044
	Dettes fiscales et sociales	470	461
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Total		5 601	5 505
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		23 865	130 521
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		3 071 454	2 780 402
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		23 865	130 521
(3) dont emprunts participatifs			

		France	Exportation	Du 01/10/2020 Au 30/09/2021 12 mois	Du 01/10/2019 Au 30/09/2020 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services				
	Chiffre d'affaires net				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Charges d'exploitation (2)	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				2 357
	Autres produits			0	0
	Total			0	2 357
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			8 987	8 270
	Impôts, taxes et versements assimilés			626	1 571
	Salaires et traitements				
Charges d'exploitation (2)	Charges sociales				130
	Dotations • sur immobilisations				
	d'exploitation • sur actif circulant				
	• pour risques et charges				
Charges d'exploitation (2)	Autres charges			0	14
	Total			9 613	9 987
Résultat d'exploitation		A		-9 613	-7 629
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			882 465	2 495 833
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers	Total			882 465	2 495 833
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			507	371
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières	Total			507	371
Résultat financier		D		881 958	2 495 461
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (E=A+B-C+D)		E		872 345	2 487 831

		Du 01/10/2020 Au 30/09/2021 12 mois	Du 01/10/2019 Au 30/09/2020 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total		
Résultat exceptionnel		F	
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
		-363	5 257
BÉNÉFICE OU PERTE (+E-F-G-H)		872 708	2 482 574
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SAS GDLX
Société par actions simplifiée
Au capital de 66 000 euros
Siège social : Mas du Salaison
34740 VENDARGUES
RCS MONTPELLIER 449 993 138

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE
30 SEPTEMBRE 2021

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

SITUATION ET ANALYSE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Nous prenons acte que les comptes annuels sont présentés et établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Nous allons faire un exposé sur les résultats économiques au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

A - Compte de résultat :

Du compte de résultat, il apparaît les éléments suivants :

Aucun chiffre d'affaires hors taxes réalisé, tout comme l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève 0 euros, contre 2 357 euros pour l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation s'élève à 9 613 euros, contre 9 987 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation est négatif à hauteur de 9 613 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à néant.

Le montant des charges sociales s'élève à néant.

L'effectif moyen s'élève à néant.

Il est précisé que la société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.
Le résultat financier est de 881 958 euros.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021 font apparaître un bénéfice de 872 708 euros.

B - Le bilan :

Après examen du bilan, nous constatons les éléments suivants :

*** A l'actif :**

Le montant total de l'actif immobilisé net est de 391 977 euros.

L'actif circulant s'élève à 2 679 477 euros.

*** Au passif :**

Les capitaux propres s'élèvent à la somme de 3 047 589 euros et sont composés :

- du capital social pour :	66 000 euros
- de la réserve légale pour :	6 600 euros
- d'autres réserves pour :	2 102 281 euros
- du résultat de l'exercice pour :	872 708 euros

Les dettes s'élèvent à la somme de 23 865 euros et sont constituées comme suit :

- Dettes à un an au plus : 23 865 euros

Le total du bilan est d'un montant de 3 071 454 euros.

Filiales et participations

Nous vous rappelons que notre société contrôle, au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce, la SAS ALX TECHNOLOGIES.

Notre société détient 99,83% du capital social.

Informations principales sur la société ALX TECHNOLOGIES au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 :

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé est de 8 717 463 euros, contre 7 227 233 euros pour l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 9 533 448 euros, contre 7 822 748 euros pour l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation s'élève à 7 999 072 euros, contre 6 719 995 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 1 534 376 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 329 094 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 500 779 euros.

L'effectif moyen s'élève à 32 salariés.

Il est précisé que la société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Le résultat financier est positif à hauteur de 7 236 euros.

Le résultat exceptionnel est positif de 26 304 euros.

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 312 837 euros

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021 font apparaître un bénéfice de 1 255 080 euros.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Exercice 2021

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	Non applicable				0
Montant total des factures concernées ttc	0 €		0 €	0 €	0 €
Pourcentage du montant total ttc des factures reçues dans l'année	-		-	-	-
(B) Factures exclues du A relatives à des dettes litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	Néant				
Montant total des factures exclues ttc	Néant				
(C) Délais de paiement de référence utilisés					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Paiement à réception, Paiement avec délai par défaut : 30e jour Délais contractuels : 45 jours fin de mois				

Exercice 2021

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	Non applicable				0
Montant total des factures concernées ttc	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Pourcentage du montant total ttc des factures émises dans l'année	-	-	-	-	-
(B) Factures exclues du A relatives à des dettes litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	Néant				
Montant total des factures exclues ttc	Néant				
(C) Délais de paiement de référence utilisés					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Paiement à réception, Paiement avec délai par défaut : 30e jour Délais contractuels : 45 jours fin de mois et 60 jours après l'émission de la facture				

PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'exercice ouvert le 1er octobre 2021, nous tendrons nos efforts de gestion dans le sens d'un meilleur développement de notre chiffre d'affaires et nous nous efforcerons de contrôler et de gérer nos dépenses avec toute la rigueur nécessaire

REMUNERATION DU PRESIDENT

Au titre de ses fonctions de président, Monsieur Frédéric GAUCH n'a pas perçu de rémunération au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver l'absence de rémunération du président au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est à constater depuis la clôture de l'exercice.

RESULTATS - AFFECTATION

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice de 872 708 euros que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- Origine

• Bénéfice total de l'exercice	872 708 €
• Autres réserves	2 102 281 €

Soit un total à répartir de 2 974 989 €

- Affectation

• Distribution de dividendes pour	857 143 €
• Affectation en Autres Réserves.....	2 117 846 €

Au total..... 2 974 989 €

Après affectation le poste « Autres Réserves » se trouve, à présent, porté à hauteur de 2 117 846 euros.

Nous vous rappelons que les dividendes suivants ont été distribués depuis les trois derniers exercices :

ANNEE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	DIVIDENDE		
30 septembre 2020	475 000 €		
30 septembre 2019	435 000 €		
30 septembre 2018	60 000 €		

DEPENSES REINTEGREES ET DEPENSES SOMPTUAIRES

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge les dépenses non déductibles fiscalement au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce conclues au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles sont relatées dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes.

SITUATION DU MANDAT DU PRESIDENT

Notre Président ayant été nommé sans limitation de durée, il n'y aura pas lieu de statuer sur son renouvellement.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant ne viendront à expiration qu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

Il n'y a donc pas lieu de procéder à leur renouvellement.

ORDRE DU JOUR DES DECISIONS

Les résolutions qui seront soumises à votre vote sont celles habituellement présentées en vue de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' followed by a loop and a horizontal stroke.

SAS GDLX
Société par actions simplifiée
Au capital de 66 000 euros
Siège social : Mas du Salaison
34740 VENDARGUES
RCS MONTPELLIER 449 993 138

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 15 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le 15 mars à 10h30,

Les associés de la société GDLX, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social à Vendargues, sur convocation écrite du Président conformément aux dispositions statutaires.

La société BMA AUDIT, commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoqué, est absente et excusée.

Monsieur Frédéric GAUCH, président de la société, préside la séance ;

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Frédéric GAUCH,
Titulaire de 2 440 actions.....2 440 actions
- Monsieur Guillaume PECHINE,
Titulaire de 200 actions.....200 actions

Total 2 640 actions

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La feuille de présence de l'assemblée ;
- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- La copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes ;
- Le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis le Président déclare que le texte des projets de résolutions proposées, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021,
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2021,
- Quitus au Président,
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L.227-10 du Code de Commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé,
- Approbation desdites conventions,
- Affectation du résultat de l'exercice
- Approbation de la rémunération du dirigeant,

Le Président donne lecture du rapport du commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'assemblée générale prend acte que, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 872 708 euros de la manière suivante :

- Origine

• Bénéfice total de l'exercice	872 708 €
• Autres réserves	2 102 281 €

Soit un total à répartir de 2 974 989 €

- Affectation

• Distribution de dividendes pour	857 143 €
• Affectation en Autres Réserves	2 117 846 €

Au total 2 974 989 €

Après affectation le poste « Autres Réserves » se trouve, à présent, porté à hauteur de 2 117 846 euros.

Rappel des dividendes distribués :

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

ANNEE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	DIVIDENDE		
30 septembre 2020	475 000 €		
30 septembre 2019	435 000 €		
30 septembre 2018	60 000 €		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Au titre de ses fonctions de président, Monsieur Frédéric GAUCH n'a pas perçu de rémunération au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président
Monsieur Frédéric GAUCH

